

Alain MOYNE- BRESSAND

Député de l'Isère
Conseiller Général
Maire de Crémieu

Paris le 8 septembre 2009

Réf : 0909 / M191
AMB/MM/CG

Monsieur André VALLINI
Président du Conseil Général
Hôtel du Département
B.P 1096
38022 GRENOBLE Cedex 1

Monsieur le Président,

Lors de la session du 17 juin dernier, la majorité au Conseil général a voté la suppression de nombreuses lignes TransIsère.

Je tenais à vous exprimer mon regret face à cette décision.

Le motif invoqué est une fréquentation trop faible, engendrant des dépenses trop importantes non justifiées par le service rendu (selon les termes du Directeur des transports).

Si je ne saurais remettre en cause le fait qu'est un nombre de passagers faible, voire insuffisant par rapport aux frais de fonctionnement, il n'en demeure pas moins que cette décision s'oppose à tous les préceptes de notre ère et se porte en opposition avec les discours que vous énoncez, tant au plan local que national.

En effet, les pouvoirs publics, quelqu'ils soient, doivent prendre part à l'effort écologique pour réduire nos émissions de pollution, à l'instar des dispositions du Grenelle de l'environnement.

Dans cette optique générale, les transports en commun sont un maillon indispensable. On sait que l'offre de service permet la réduction des trajets individuels.

De plus, c'est un service public indispensable qui est touché. Vous ne manquez pas de dénoncer la moindre rationalisation de l'Etat dans ce domaine. Pour autant vous utilisez la même méthode, poussée, il me semble, à l'extrême, en l'espèce.

Ce service public demeure parfois le seul moyen de locomotion pour des isérois habitant dans des secteurs reculés et isolés. Cette suppression entraînerait la disparition d'un lien socio-professionnel vital.

Sans remettre en cause le souci de gestion pragmatique, il est des choix moins drastiques à faire, tel que des transports de plus petite capacité.

.../...

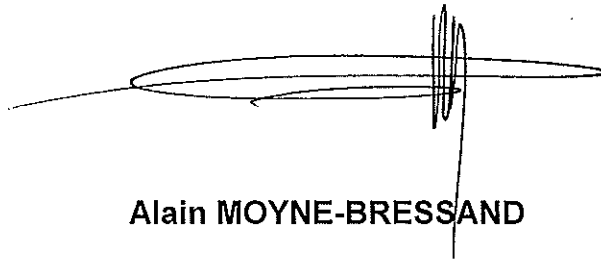
Place du 8 mai 1945, 38460 Crémieu

Tél : 04 74 90 74 18 - Fax : 04 74 90 83 21 - e-mail : moyne-bressand.alain@wanadoo.fr

.../...

Pour ces raisons, je souhaiterais qu'une réunion soit organisée sur le canton de Crémieu, et plus largement sur le Nord Isère, en présence des transporteurs publics et privés pour définir les nécessités et trouver les solutions les plus adéquates afin de maintenir ce service public. Il en va de l'intérêt essentiel de la vie de nos villages.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.



Alain MOYNE-BRESSAND